



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 92524

Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué au tourisme La France vient de connaître une période de manifestations et de désordre qui a été largement commentée à l'étranger. La presse et les télévisions anglo-saxonnes ont, comme lors des émeutes de l'automne dernier, parfois, utilisé le terme de guerre civile. Il est dès lors probable qu'une part non négligeable des touristes de ces pays se détourne de la France pour les séjours estivaux. Il souhaite donc savoir, en vue de la saison à venir, quelles mesures il compte prendre afin de rassurer les touristes étrangers et de promouvoir davantage notre pays.

Texte de la réponse

À la suite des troubles sociaux qui ont touché les banlieues en novembre 2005 et aux récentes manifestations anti-CPE, il semble que la France n'ait heureusement pas eu à déplorer un nombre d'annulations significatives de réservations. L'impact immédiat de ces divers événements sur la fréquentation touristique paraît donc relativement limité. En revanche, on estime que sur certains marchés longs ou moyens courriers tels que la Russie, la forte médiatisation de ces événements aura pu, à court terme, contribuer à atteindre l'image et la perception de la France. Afin d'éviter tout risque de perte d'attractivité de notre destination sur ces marchés, des campagnes de relance spécifiques ont été mises en place aux États-Unis, au Japon, en Australie, en Chine et en Russie, dès le mois de décembre 2005, et se poursuivent aujourd'hui. Ces campagnes, sous forme d'affichage, d'annonces dans la presse et sur internet ou d'envois de lettres d'informations électroniques, ont eu pour objectif de soutenir la demande au moment des fêtes de fin d'année, et plus largement de restaurer l'image de la France à plus long terme. S'agissant des récentes manifestations de rues, elles ont certes été médiatisées, mais c'est plus la dimension politique du problème qui a été mise en avant que les violences en tant que telles, même si une certaine presse n'a pas manqué, à l'étranger, de monter en épingle ces événements. Les nombreux journalistes présents lors du salon annuel Rendez-Vous France et lors de l'assemblée générale du Conseil consultatif international, qui se sont tenus les 3 et 4 avril dernier à Paris, n'ont pas particulièrement évoqué cette question et plusieurs ont écrit des articles positifs sur notre pays à leur retour. Dans le cadre du plan de soutien au secteur des hôtels, cafés, restaurants, l'État a attribué à Maison de la France des moyens supplémentaires importants lui permettant de renforcer de façon notable sa communication à l'étranger, et en particulier de faire connaître la nouvelle signature de notre destination - « France, l'incomparable rendez-vous. » - et par ailleurs de communiquer sur la marque Qualité Tourisme. L'ensemble de ces actions de communication en direction du grand public devrait nous permettre de conforter l'attractivité de notre destination et de développer une image moderne et conviviale de notre pays en phase avec les attentes des touristes.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92524

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4139

Réponse publiée le : 13 juin 2006, page 6277